



Appel à projets

Vous souhaitez exposer votre travail ? La Réunion des Musées Métropolitains (RMM) Rouen Normandie vous ouvre ses portes, soucieuse d'accueillir l'art contemporain dans chacune de ses institutions, pour éveiller la curiosité et inciter à la découverte.

Participez à la 7^e édition de *La Ronde* !

Inaugurée pour la première fois en janvier 2016, à l'occasion de la création de la Réunion des Musées Métropolitains, *La Ronde* est un moment singulier dans l'année qui a pour objectif de faire découvrir, promouvoir et soutenir la création contemporaine.

En 2023, *La Ronde* revient pour une septième édition ! Du **15 septembre 2023 au 5 mars 2024**, les musées de la Métropole s'ouvrent à toutes les formes de culture contemporaine - arts visuels, écriture poétique, performance - en accueillant, sur la base d'un appel à projet, des artistes confirmés comme émergents. Ainsi, le public est invité à découvrir, dans chacun des musées de la RMM, des œuvres contemporaines dialoguant avec les collections.

Présentation

Cet appel à projet s'adresse aux artistes désireux de s'impliquer dans la dynamique territoriale de la Métropole Rouen Normandie en matière d'art contemporain.

La sélection s'opèrera sur dossier de candidature, joint à cet appel à projet (un dossier par projet). Les projets seront sélectionnés par le jury selon leur **qualité**, leur **faisabilité technique** et leur **capacité à dialoguer avec les collections**.

Une campagne de communication (programme annuel, conférence de presse, événement social, dépliant, affiches) sera organisée par la RMM. Un numéro de la revue annuelle, *La Ronde*, dédiée à l'art contemporain et éditée par la RMM, sera publié à cette occasion (septembre 2023).

Liste des lieux d'exposition

Musée des Beaux-Arts (2 artistes)

Musée de la Céramique : dans les collections ou cour et jardin

Musée de la Corderie Valois : dans les collections ou dans le jardin
Musée Pierre Corneille de Petit-Couronne : jardin et/ou intérieur

Calendrier prévisionnel

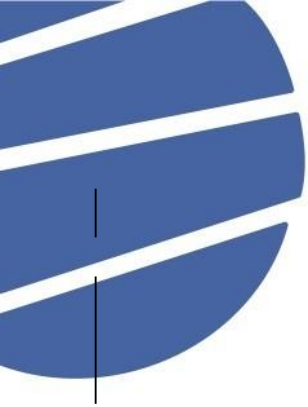
- 30 janvier 2023 à 13h (délai de rigueur) : date limite de réception des dossiers de candidature
- Semaine du 20 février 2023 : jury de sélection
- 6 mars 2023 : notification des résultats ; échanges avec les services pour établir les termes de la convention (lieu d'exposition notamment). Les candidats doivent impérativement être joignables à ces dates)
- Avril 2023 : réunion de préparation en concertation avec les directeurs d'établissements, les médiateurs, techniciens régisseurs et le commissaire (visite des lieux et premier projet d'implantation des œuvres) ; rendus des images
- Mai 2023 : deuxième réunion de préparation si nécessaire
- Juin-juillet 2023 : validation des textes de salle, cartels, etc.
- Semaines du 4 et du 11 septembre 2023 : installation des œuvres + présentation à l'équipe d'accueil et surveillance
- 14 septembre : conférence de presse
- 15 septembre : ouverture au public dans le cadre des JEP
- Entre le 5 et le 19 mars 2024 : démontage

Pour participer

Le dossier de candidature dûment rempli (un par projet) sera envoyé au plus tard **le 30 janvier 2023** à l'adresse suivante uniquement : laronde.rmm@metropole-rouen-normandie.fr.

Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas examiné. Toutes les pièces annexes doivent être fournies en **un seul** PDF.

Les questions sont à adresser à : laronde.rmm@metropole-rouen-normandie.fr.



DOSSIER DE CANDIDATURE



Nom du porteur de projet :

Nom, Prénom de l'artiste
(si différent du nom du porteur de projet) :

Numéro SIREN :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

Titre et bref résumé du projet :

Les lieux d'exposition envisagés au sein des musées de la RMM

|

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE (UN SEUL PDF)

- Un CV d'une page maximum
- Une note d'intention générale du projet proposé (2 pages maximum) devant mentionner
 - En quoi consiste le projet
 - Le musée sélectionné
 - La façon dont le projet dialoguera avec le musée sélectionné
 - Au moins une proposition de médiation (atelier, visite, rencontre avec le public, etc.)
 - Une proposition de déclinaison numérique permettant de partager le projet à distance (annexe 1)
- 2 à 3 visuels (esquisses)
- Une fiche technique faisant apparaître :
 - Les caractéristiques techniques du projet (surface nécessaire, nombre d'objets ou d'œuvres, type d'accrochage ou de présentation, matières et techniques, conditions requises pour la présentation de l'œuvre)
 - Les moyens à mettre en œuvre pour l'exposition de l'œuvre (temps de montage, démontage, etc.)
 - La liste du matériel nécessaire pour le projet (multimédia, muséographique)
 - Les préconisations de présentation et le protocole d'intervention le cas échéant
- L'artiste peut éventuellement suggérer dès son dossier de candidature un auteur bon connaisseur de son travail pour une éventuelle publication dans la revue à paraître en septembre 2023.
- Un budget prévisionnel
- Un calendrier prévisionnel de mise en œuvre du projet
- Tout autre document que l'artiste jugera utile pour présenter son travail
- Le règlement ci-joint dûment signé et paraphé

Annexe 1

Cahier des charges captation audiovisuelle

Contexte

Il est essentiel que *La Ronde* soit un évènement présent en ligne, sur les réseaux sociaux et sur les différentes plateformes de diffusion multimédia. S'il s'agit à travers cet objet numérique de faire largement connaître la manifestation et le travail de l'artiste, il s'agit fondamentalement de proposer une proposition artistique, en phase avec l'univers de chacun des auteurs, et en lien avec la spécificité du médium et ses potentialités poétiques et plastiques.

Proposition

À travers un objet audiovisuel éventuellement interactif, l'artiste évoque son travail et l'œuvre qu'il expose dans le cadre de *La Ronde*. L'artiste peut paraître dans la vidéo ou non, il peut y insérer des séquences montrant l'œuvre en train de se faire ou du montage dans les salles des musées s'il le souhaite. Il peut y faire figurer son nom et le titre de son/ses œuvre(s) s'il le désire.

Format

- Durée : 2 min (maximum)
- Définition : 1920 x 1080 pixels (maximum), correspond à un format HDq

Diffusion

- Lieu /support de diffusion : en ligne sur les sites des musées métropolitains, comptes Instagram et Youtube des musées
- Période de diffusion : pendant la durée de l'exposition.

Échéances

- 1) Fin juillet– début mai 2023 : rendu d'une première maquette par les artistes.
- 2) Début septembre 2023 : rendu de la vidéo définitive.

Notez que les équipes de la Réunion des musées métropolitains se réservent le droit d'ajouter en début ou en fin de vidéo certains éléments pour assurer la cohérence de l'ensemble (éventuellement une page avec le titre de l'évènement, le titre de l'œuvre, le nom de l'artiste, un renvoi vers une autre vidéo, etc.). Ces éléments seront bien entendu portés à votre connaissance avant diffusion.